

Allianz All-in-One

Un menu, c'est moins cher qu'à
la carte

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 142.000 collaborateurs au service de plus de 85 millions de clients. En Belgique et au Luxembourg, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD (Incendie, Accidents et Risques Divers) et Vie (Prévoyance et Placements).

Par l'intermédiaire des courtiers en assurances, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises. En Belgique et au Luxembourg, Allianz est au service de plus de 900.000 clients, occupe plus de 1.000 employés et ses primes brutes s'élèvent à 2,4 milliards d'euros.

Ce document commercial ne fait pas partie du contrat.
Seuls le règlement All-in-One et les conditions générales et particulières des contrats qui font partie du package font foi.

Allianz Benelux s.a. – Rue de Laeken 35 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 214.61.11 – www.allianz.be – TVA : BE 0403.258.197
RPM Bruxelles – Entreprise d'assurances agréée par la BNB
(Banque Nationale de Belgique) sous le n°0097 pour pratiquer
les branches "Vie" et "non Vie" – BNB siège central : Boulevard de
Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be

Votre courtier en assurances :

16MAY137 – Editeur responsable : G. Deschoolmeester – Rue de Laeken 35 – 1000 Bruxelles – Tél. : +32 2 214 61 11



 **Votre Courtier**
Votre meilleure
Assurance

Allianz 

Un menu, c'est moins cher qu'à la carte

Connaissez-vous le principe du "package deal" ? Si vous achetez plusieurs produits auprès de la même entreprise, vous pouvez négocier de bien meilleures conditions. Logique, non ?

Des offres groupées vous sont proposées partout : pour vos abonnements télécoms (téléphonie, télévision et Internet), divers packs pour votre voiture et les menus au restaurant.

Et, désormais, il en va de même pour vos assurances ! Vos assurances sont réparties entre différents assureurs ? Pour bénéficier d'innombrables avantages, regroupez-les dans le package **Allianz All-in-One**.

Les avantages de votre package

1) Vous évitez de payer une franchise

Vous avez un sinistre de plus de 625 euros ? **Allianz prend en charge votre franchise de base à concurrence de 625 euros**. De ce fait, vous ne payez aucune franchise dans de nombreux cas.

Cet avantage s'applique à toutes vos assurances avec franchise (Omnium, Incendie, RC Familiale), à condition que le contrat soit sans sinistre depuis un an.

2) Vous bénéficiez de tarifs extrêmement avantageux

Regroupez vos assurances dans un All-in-One, et vous pourrez bénéficier pour vos assurances Auto et Incendie d'une **réduction package**.

Vous pouvez regrouper les assurances suivantes dans votre package All-in-One :

- l'assurance incendie
- l'assurance auto
- l'assurance pour un autre véhicule à moteur
- l'assurance familiale
- l'assurance responsabilité de votre bateau, de votre association, etc.
- l'assurance couvrant les accidents corporels.

3) Vous payez mensuellement sans frais

Vous pouvez étaler votre facture et payer mensuellement via une domiciliation sans frais supplémentaires.